Programme

SEC-07 - Formation : Port du Harnais sur sites équipés (initial ou recyclage)

Durée : 7 heures - 1 jour **Tarif HT :** 380,00 €

Enjeux
Élargir les champs de compétences de vos collaborateurs. Préserver la sécurité des collaborateurs selon le décret 2004-924.
Accéder en toute sécurité aux marchés de travaux sur sites équipés où le port du harnais est obligatoire.

Objectifs
Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichute pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie).

Public visé
Toute personne amenée à utiliser un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

Prérequis
Avoir plus de 18 ans. Avoir une bonne condition physique, ne pas présenter de contre indication à la pratique du travail en hauteur et du port du harnais. Savoir lire et écrire le français. Être muni du matériel nécessaire.

Matériel nécessaire
Tenue de travail, EPI (chaussures de sécurité, harnais, casques avec jugulaires, gants).

Description
Théorie :
- sensibilisation aux chutes de hauteur,
- textes réglementaires européens et nationaux,
- droits et devoirs employeurs/employés,
- protection collective,

- protection individuelle (normes et obligations),
- les fondamentaux : force choc, facteur de chute, tirant d'air.

Pratique :

- présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : harnais, antichute, ancrages,
- vérification des EPI avant utilisation,
- réglage du harnais, test de suspension,
- réglages du harnais,
- déplacements sur lignes de vies horizontale et verticale,
- parcours d'analyse des risques en hauteur,
- utilisation des systèmes antichute.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques : supports de cours.
Apports pratiques : Atelier, mise en situation des stagiaires sur le chantier école, analyse et actions correctives.

Modalités d'évaluation et de suivi

Initial : Passage d'un test d'évaluation théorique pour l'obtention d'un visa d'aptitude pour le travail en hauteur, bilan et évaluation individualisée.
Recyclage : Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM. Evaluation des savoir-faire (mise en situation pratique).

Profil de l'intervenant

Formateurs expérimentés, spécialisés dans les travaux en hauteur.

Informations complémentaires

Recyclage préconisé tous les trois ans : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs.

Les plus

Obtention d´un visa d´aptitude au travail en hauteur. Stage limité à 6 personnes pour un suivi personnalisé des stagiaires. Il existe également un second niveau à cette formation sur sites non équipés : SEC-09

Prochaines sessions

->> Date : 17/11/26 - 17/11/26 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390
->> Date : 21/05/27 - 21/05/27 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390
->> Date : 06/10/27 - 06/10/27 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390
->> Date : 18/11/27 - 18/11/27 - Lieu : VILLENEUVE LA GARENNE 92390

Votre Contact

Arielle MALUKISA – Tel : +33181690213 – Mail : *amalukisa@afortech.com*